



Congrès Fédéral



11, 12 et 13 Novembre 2011 – Reims

Fédération Française de Natation





## Le Club de demain : une offre de pratiques diversifiées



### ❖ Constats

- **Une forte demande sociale et une évolution des pratiques**
  - Diversification des pratiques aquatiques
  - Augmentation des pratiques de loisirs
  - Augmentation des pratiques en faveur de la santé
  - Tourisme sportif en augmentation
  - « Ecologisation » des pratiques sportives
- **Un vieillissement de la population**
- **Trop de noyades**



## Le Club de demain : une offre de pratiques diversifiées



### ❖ Objectifs

- **Prendre en compte l'ensemble des attentes et des besoins des pratiquants**
- **Assurer notre mission de service public et organiser les pratiques fédérales autour de :**
  - La sécurité
  - L'éveil
  - L'éducation
  - La santé
  - La performance
  - L'environnement
- **Valoriser les valeurs éducatives, sportives et citoyennes de la Natation auprès des décideurs**
- **Favoriser et valoriser la Labellisation**
- **Positionner la FFN comme le référent de la « Natation »**
- **Augmenter le nombre de clubs et de licences**



## Le Club de demain : une offre de pratiques diversifiées



### ❖ Actions / perspectives

- **Labelliser les activités fédérales (cahier des charges et référentiel de formation)**
- **Elaborer des supports pédagogiques et des outils d'accompagnement**
- **Valoriser la formation de l'encadrement**
- **Favoriser et valoriser la Labellisation**
- **Elaborer des outils d'évaluation et de contrôle**
- **Elaborer un plan de communication (interne et externe)**



## La professionnalisation des clubs



### ❖ Constats

- Les dirigeants de clubs doivent mettre en œuvre leur projet associatif en collaboration avec deux entités distinctes :
  - **Les salariés** : de plus en plus soucieux de leurs conditions de travail et leur rémunération au travers leur engagement.
  - **Mise en œuvre d'une véritable culture d'entreprise** : « entreprise associative » ?
  - **Les élus des collectivités locales ou territoriales** : comment entretenir des relations durables et constructives via la définition du projet associatif pour l'obtention de lieux et horaires d'entraînement et de subventions
- La Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) a permis la reconnaissance de la branche Sport et de ses particularités et la mise en place d'un cadre normatif pour tous les salariés et une sécurisation pour les dirigeants de ce secteur
- Création de l'INFAN qui souhaite développer des formations en faveur des dirigeants afin de les aider dans la gestion quotidienne de leurs structures (selon leur environnement et les compétences existantes ou à acquérir)



## La professionnalisation des clubs



### ❖ Objectifs

- **Inciter les clubs à mettre en œuvre une véritable politique sociale, un management associatif et à « vendre » leur projet associatif auprès des collectivités**
- **Faire évoluer le texte de la CCNS existant, outil structurant qui doit permettre de répondre davantage au particularisme du monde sportif**
- **Attirer de nouveaux dirigeants et fidéliser les présents**



## La professionnalisation des clubs



### ❖ Actions

- Structuration et mise en œuvre d'un véritable projet associatif participatif pour tendre vers « l'entreprise associative »
- Création d'une section groupement des employeurs de natation au sein du COSMOS pour répondre aux problématiques des dirigeants des disciplines fédérales
- Accompagnement de la gestion quotidienne des clubs par une formation adaptée à la taille de leur structure afin qu'ils s'approprient et fassent vivre leur projet associatif
- Mutualisation des savoirs au niveau fédéral par la création du conservatoire des métiers et des compétences et, en région, par des référents locaux ayant reçu une formation



## La réforme des collectivités territoriales : Quel impact pour les clubs ?



### ❖ **Constats**

- **Une réforme complexe et qui n'est pas finalisée**
- **Un projet qui a contraint le mouvement sportif à se mobiliser pour défendre la place du sport associatif**
- **Une réforme qui ne va pas forcément dans le sens du développement des activités de la natation**
- **Une situation actuelle déjà difficile.**
  - Un parc de piscines en pleine restructuration
  - Un renforcement des intercommunalités dans le financement des piscines
  - Une concurrence sur les usages et la gestion qui s'intensifie





## La réforme des collectivités territoriales : Quel impact pour les clubs ?



### ❖ Objectifs

- **S'organiser collectivement pour mieux faire face à une transformation du paysage institutionnel qui encadre le mouvement sportif**
- **Etre plus présent auprès des porteurs de projets et des décideurs locaux**
- **Etre plus efficace dans les suivis des dossiers relatifs aux équipements**



## La réforme des collectivités territoriales : Quel impact pour les clubs ?



### ❖ Actions

- **Déléguer les actions de suivi des projets aux comités et renforcer le rôle des clubs**
- **Réaliser un plan piscines national**



## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Le CNDS

#### ❖ Constats



- **Le CNDS : un outil au service du développement de la pratique sportive**
- **Les piscines comptent parmi les équipements les mieux subventionnés**
- **Des règles d'attribution des subventions CNDS insuffisamment et/ou inégalement connues**
- **Des critères sportifs de soutien difficilement appréciables qui obligent la Fédération à mettre en place des critères de substitution**
- **Un manque de garanties sur l'utilisation par les clubs de l'équipement en projet**



## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Le CNDS

#### ❖ Objectifs

- Développer des outils d'analyse permettant d'encore mieux appréhender la valeur d'un projet
- Renforcer l'implication des clubs et des comités auprès des porteurs de projets
- Une meilleure prise en considération de l'avis de structures locales (clubs, comités)





## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Le CNDS

#### ❖ Actions

- Lancer l'élaboration d'un plan-piscines national
- Conditionner la subvention à la signature d'une convention d'utilisation
- Concevoir une procédure de suivi des projets avec implication des acteurs sportifs locaux





## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Les différents modes de gestion

#### ❖ Constats

- Des solutions juridiques variées
- Augmentation du nombre de piscines publiques gérées via une délégation de service public (DSP)
- Des clubs qui globalement peinent à se développer quand l'exploitation est confiée à un opérateur privé





## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Les différents modes de gestion

#### ❖ Objectifs

- Préserver la place du club dans les piscines
- Permettre le développement des activités associatives





## Les modes de financement et de gestion des piscines

### Les différents modes de gestion

#### ❖ Actions

- Créer une cellule d'accompagnement des clubs utilisant une piscine gérée par opérateur privé
- Former les clubs pour leur permettre de gérer les piscines
- Favoriser la mise en place de système de gestion favorable au développement des clubs. Exemple : régie personnalisée







## La labellisation des clubs



### ❖ Constats

- Développement et diversification importants des activités aquatiques
- Méconnaissance des activités développées et déclarées au sein des clubs
- Structuration et organisation des clubs toujours plus exigeantes
- Défaut de visibilité de la fonction du club selon ses moyens et ses capacités



## La labellisation des clubs



### ❖ Objectifs

- **Faciliter et harmoniser l'organisation administrative et technique des clubs**
- **Labelliser les pratiques fédérales de qualité** (*organisation, agrément des activités, formation de l'encadrement*)
- **Valoriser la qualité des activités et faire reconnaître le positionnement des clubs auprès des collectivités et du grand public**
- **Valoriser la démarche qualité de la FFN et de ses clubs auprès des partenaires (publics et privés)**



## La labellisation des clubs



### ❖ Actions

- **Envisager la labellisation d'un groupement de clubs (mutualisation des moyens)**
- **Concevoir des outils d'accompagnement**
  - Aide à la structuration du club en conformité avec le label
  - Création de passerelles d'un label à un autre
- **Elaborer des outils d'évaluation et de contrôle**
  - Evaluation formative
- **Créer des outils et des supports de communication pour valoriser la labellisation à l'interne et à l'externe**



### ❖ Constats

- Problème relationnel entre les entités et manque d'informations descendantes et remontantes, impression d'isolement des clubs. Absence de consensus sur certains sujets (conventions d'objectifs régionales, licences) qui n'a pas permis de tendre vers une solidarité efficace entre les différentes composantes de la Fédération
- Insuffisante déclinaison de la convention d'objectifs au niveau de la région sur notamment le projet sportif
- Pluralité d'acteurs : fédération au niveau national et ses organismes déconcentrés au niveau des régions et départements. Au sein même de la fédération cohabitation de trois corps : élus, techniciens et salariés



## ❖ Objectifs

- Amélioration des circuits d'informations descendantes et remontantes et appropriation de ces dernières par tous
- Accompagnement des comités et des clubs pour mettre en œuvre les activités de développement de la FFN (savoir-nager, ENF, éveil aquatique, NFS, NGN, etc.)
- Partage de nos richesses par un document contractuel entre le MS et la Fédération, la Fédération et la région et/ou le département et donc le club
- Aboutissement vers une gouvernance de qualité par l'ouverture (partage d'informations), la participation, la responsabilité, l'efficacité et la cohérence



## ❖ Actions

- Elaboration de projets régionaux concertés de développement pour une mutualisation des moyens entre la FFN, l'inter-région, les régions, les départements et reconnaissance à part entière de ces derniers
- Etablissement d'une cohabitation entre les différents porteurs de projet par la définition des missions et l'identification des responsabilités de chacun. Déléguer et mutualiser les compétences acquises par tous. Déclinaison de la convention d'objectifs au niveau régional
- Mise en place d'organes de concertation et de représentation. Etude de la pérennisation du congrès sous sa forme actuelle
- Fonctionnement de la gouvernance à travers ses trois composantes : politique (élus) sportive (expertise des techniciens), administrative (mise en œuvre et application par les administratifs) qui doivent travailler en concertation et en osmose